

ARRETE n° 25-013

Chargé de mission « transition énergétique de l'UTT »

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;
Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1^{er} juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1^{er} septembre 2022.

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Youcef BOUZIDI - Enseignant-Chercheur est nommé Chargé de mission « transition énergétique de l'UTT » à compter du 1^{er} novembre 2024 et jusqu'au 31 octobre 2027.

Article 2 :

Cette fonction relève du Titre III du référentiel d'équivalence horaire, plus spécifiquement du groupe chargé de mission au sein d'une structure, ligne C-1-4, et dont les objectifs sont fixés dans la lettre de mission jointe.

Article 3 :

Cette mission entre dans le calcul des heures complémentaires autorisées.

Fait à Troyes, le 22 janvier 2024

Vu par l'intéressé
Le: 24-01-2025



Pr Christophe COLLET
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques
Copies : Intéressé
DRH
Diffusion générale : www.utt.fr